

N° 313-314
Janvier-juin 2007

Publié en mars 2008

ANNALES DE BOURGOGNE

TOME 79 1/2

Publié avec le concours
de la Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne
du Conseil général de la Côte-d'Or, de la Ville de Dijon
et
avec le soutien de l'Université de Bourgogne

A propos d'une généalogie mâconnaise du XI^e siècle. Un second mariage du comte de Troyes Robert de Vermandois (X^e siècle) ?

On sait que René Poupardin a publié en 1900 de précieuses généalogies, dites « angevines » parce qu'elles proviennent de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, et qu'elles sont aujourd'hui incluses dans un manuscrit du Fonds de la reine Christine à la Bibliothèque Apostolique Vaticane¹. L'éditeur date leur rédaction de la période 1067-1080 environ².

Bien qu'elles renferment quelques erreurs manifestes³, un grand nombre des données qui y sont reprises sont confirmées par d'autres sources. Il s'agit d'un instrument de travail fiable et les données originales qu'elles renferment peuvent donc, jusqu'à preuve du contraire, être considérées comme valables.

L'un de ces fragments généalogiques (auquel Poupardin a affecté le n° VI) a eu manifestement pour objet de mettre en évidence une parenté,

1. Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. *Regina lat.* 1283 fol. 65 v°. Publié par POUPARDIN (René), « Généalogies angevines du XI^e siècle », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, t. XX, 1900.

2. Plusieurs remarques permettent de fixer approximativement la date de cette rédaction : Foulques le Réchin (1067-1109) est à ce moment comte d'Anjou : « *Fulco presens... Fulco comes noster.* ». Une des généalogies, celle des ducs de Normandie, s'arrête à la fille de Guillaume le Bâtard : « *de Willelmo filia presens* ». Une autre de ces généalogies, celle des comtes de Poitiers, s'arrête à Gui-Geoffroi (Guillaume VIII d'Aquitaine), mort en 1086-1087 : « *Willelmus et Wido* », fils de « *Willelmus* », fils d'Emma de Blois.

3. Ces erreurs portent d'ailleurs plutôt sur la fonction des personnages que sur leur filiation. C'est ainsi que l'emprisonnement du roi Charles le Simple est attribué à Herbert I^{er} de Vermandois, alors que c'est son fils Herbert II qui s'en est rendu coupable. De même, Herbert II, père de Robert de Vermandois, est qualifié « de Troyes », erreur accréditée dès le milieu du XI^e siècle par une interpolation dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres (voir note 25). Enfin, Humbert frère du comte Liétaud, ne porte le titre de comte dans aucun acte connu. (voir. note 6).

prenant sa source dans la famille des comtes de Mâcon, existant entre le comte d'Anjou de l'époque, Foulques le Réchin (1067-1109), et l'une de ses nombreuses épouses successives : une fille du comte Gautier de Brienne et de son épouse, Eustachie de Bar-sur-Seine⁴. Mais Poupardin n'avait apparemment pas eu connaissance d'une publication bien antérieure de cette généalogie, faite au XVII^e siècle par Gilles Ménage, dans son « Histoire de Sablé »⁵.

Voici comment se présente ce fragment, dont nous donnons le fac-simile en Annexe 3.

letaldus comes vesonciensis

*ex letaldo albericus natus est
ex alberico beatrix
ex beatrix gosfridus
de castello landonensi
ex gaufrido gaufridus
et fulco presens*

*et humberthus comes matisconensis
fratres fuerunt*

*ex humberto adala comitissa
ex adala windesmode soror
matris vre (sic) non germana
ex windismode ingelbertus et
witdo de upione
ex ingelbertus walterius comes
de brena
ex walterio filia nata est quam fulco
comes noster in uxorem duxerat*

Dans la colonne de gauche, le généalogiste rédacteur a mis en évidence la manière dont le comte Foulque et son frère Geoffroi (le Barbu), par l'intermédiaire de leur père Geoffroi de Château-Landon, de la mère de celui-ci Béatrice de Gâtinais et du père de celle-ci Aubri comte de Mâcon, sont issus de Liétaud, qu'il qualifie de « comte de Besançon », mais qui est aussi connu comme comte de Mâcon dès 935 et jusqu'en 961 au moins⁶. Dans la colonne de droite, il montre comment

4. Eustachie est la sœur d'Hugues-Renard, comte de Tonnerre et de Bar-sur-Seine avant d'être élu évêque de Langres en 1065.

5. MENAGE (Gilles), *Histoire de Sablé*, Paris, Pierre Le Petit, 1683, preuves, p. 340. L'auteur nous apprend que ce fragment généalogique provient d'« un ancien mémoire trouvé dans le cabinet de M. de Peiresk, écrit de sa main et composé, d'après ce qu'on prétend, du temps de Foulque Réchin », et que cet écrit, qui lui a été communiqué par du Bouchet, est le seul qui révèle l'alliance de Foulque Réchin avec une fille de Gautier comte de Brienne, laquelle fut répudiée comme « étant sa parente au 6^{ème} degré » (*ibidem*. p. 85 et p. 118).

6. On sait qu'en l'absence d'héritier du comte Geoffroi Martel, fils du comte Foulques Nerra (mort en 1040), ce sont ses neveux, fils de sa sœur Ermengarde et de Geoffroi de Château-Landon (Gâtinais), Geoffroi le Barbu puis Foulques le Réchin, qui tinrent successivement le comté d'Anjou. Liétaud comte de Mâcon et Humbert souche des seigneurs de Salins (dans le diocèse de Besançon) sont les fils d'Aubri I^{er} comte de Mâcon et d'*Atala*. Voir à ce propos POUPOARDIN (René), *Le royaume de Bourgogne (888-1038)*, Paris, H. Champion, 1907, p. 216.

la fille du comte Gautier de Brienne est issue du frère de Liétaud, le comte Humbert qu'il qualifie de comte de Mâcon, connu en fait comme premier sire de Salins⁷. De ce comte Humbert, nous dit-il, est issue une comtesse *Adala*, d'où une certaine Windesmode ; de celle-ci sont issus Engelbert et Gui de *Upione*⁸. Enfin d'Engelbert est issu Gautier comte de Brienne, père de l'épouse du comte Foulques⁹. Le rédacteur ne nous dit rien d'autre sur la comtesse *Adala* ; sur Windesmode, en revanche, il ajoute qu'elle était « *soror matris vre, non germana* ». Poupardin, qui au départ avouait n'avoir pas compris ce « passage obscur »¹⁰, a reconnu ensuite¹¹, comme avant lui Pereisk¹², qu'un signe abrégatif (-) surmontant le mot *vre* indique que le mot complet est *vestre* et qu'il faut donc lire *soror matris vestrae, non germana* : « la sœur de votre mère, non germaine ».

7. Sur Humbert, Voir note 6. Le travail le plus récent sur les premiers sires de Salins est celui de VREGILLE (Bernard de), « Note sur la succession des premiers sires de Salins », *Procès-verbaux et Mémoires de l'Académie de Besançon*, 1962-1963, t. 175, p. 69-78.

8. René Poupardin a judicieusement pensé qu'Engelbert et Gui étaient les frères, tous deux titrés comtes, cités vers 1027 dans deux chartes de l'abbaye de Montierender. Voir, LALORE (Charles), *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. IV, Paris-Troyes, E. Thorin, 1878, n°23 et n°24. Leur père (donc l'époux de Windesmode) est par conséquent ce comte Engelbert à qui l'évêque de Chalons Gui, en 1004-1008, accorda en précaire, ainsi qu'à deux hoirs, le village de Charny au comté d'Arcis (*Ibidem*. t. IV sur Saint-Etienne de Chalons, n°138, p. 240). A ces comtes de Brienne, Engelbert père et fils, voir CHAUME (Chanoine Maurice), « Recherches d'histoire chrétienne et médiévale », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres*, 1947, p. 282-283, a attribué les numéros III et IV. Il fait effectivement de Windesmode une petite-fille d'Humbert I^{er} de Salins (v. 915-951/957), mais par l'intermédiaire d'un « Humbert II (entre 958 et 1000 environ) » qui serait le fils d'Humbert I^{er} et non pas de la comtesse *Adala*. En fait, Bernard de Vregille a montré (voir note 7) que le successeur d'Humbert I^{er} était un « comte Gaucher – après 951 avant 994 –, lui-même père d'Humbert II (après 993–1020/1028). Quoi qu'il en soit, la date assignée par Maurice Chaume à la naissance de Windesmode (vers 970) peut être maintenue. En tant que petite-fille d'Humbert I^{er}, elle doit être à peu près contemporaine d'Humbert II. On sait aussi que Liétaud et Humbert I^{er}, fils d'*Attala*, avaient une sœur nommée *Attala* (Adèle ?) comme sa mère. Voir BERNARD (Auguste) et BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, Imprimerie Nationale, 1876-1904, n°655 (février 944).

9. Gautier comte de Brienne, avec sa mère Petronille, donne en 1050 une charte à l'abbaye de Montierender ; LALORE (Charles), *op. cit.* note 8, t. IV (Montierender), n°35. Le nom de son père n'est pas cité, mais on sait qu'il eut un fils nommé Engelbert, qui était probablement l'aîné, et entra en religion (*Ibidem*, t. IV (Montierender), n°48), ce qui conforte la filiation donnée par le généalogiste angevin. Mais, vu la date de naissance probable, assez tardive, de Gautier (1035 ?), on ne peut exclure qu'il manque dans la généalogie angevine une génération intermédiaire.

10. Voir note 1.

11. HALPHEN (Louis) et POUPARDIN (René), *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, A. Picard, 1913, Généalogies angevines en annexe.

12. Voir note 5.

Mais à qui s'adresse ainsi le généalogiste ? Eu égard à la provenance du manuscrit, nous pensons qu'il s'adresse à celui qui lui a commandé son travail, c'est-à-dire à l'abbé de Saint-Aubin au nom de ses religieux. L'expression « votre mère » appliquée à la sœur de Windesmode, personne qui en tant que bisaïeule de l'épouse du Réchin est morte depuis longtemps au moment où écrit le généalogiste¹³, ne peut que s'adresser à une communauté, en l'espèce celle des religieux de Saint-Aubin, et désigner une éminente bienfaitrice de l'abbaye, au point que cette communauté la considère comme sa mère. Elle doit être à peu près contemporaine de Windesmode.

D'un examen des Annales et du Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers, il ressort qu'une seule personne paraît répondre à peu près à ces caractéristiques : c'est Adèle (*Adelais, Adela*) de Vermandois, épouse du comte d'Anjou Geoffroi Grisegonelle, lequel avait en 966 introduit des moines bénédictins à l'abbaye de Saint-Aubin jusqu'alors occupée par des chanoines¹⁴. Quant à son épouse Adèle, étant en 974 à l'article de la mort, elle avait fait don à Saint-Aubin de l'ensemble de ses biens, aussi bien ceux hérités de ses parents que ceux de son douaire, en présence de son époux, de ses fils Foulques (le futur Foulques Nerra) et Geoffroi, et d'un comte Herbert¹⁵. On ne s'étonnera pas que la comtesse Adèle, qui d'ailleurs avait été inhumée dans l'abbaye, ait pu être considérée comme la « mère » des religieux de Saint-Aubin et le comte Geoffroi sans doute comme leur « père »¹⁶. Cette façon de qualifier le fondateur, ou un éminent bienfaiteur (ou bienfaitrice) d'un établissement religieux, pour être exceptionnelle, n'est cependant pas inusitée. On peut relever que l'obi-

13. Voir note 8.

14. BERTRAND de BROUSSILLON (Arthur), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, Angers, Germain et Grassin, 1896-1903, t. 1, n°II, p. 4. A cette occasion, le comte avait obtenu la démission de son frère Gui, jusqu'alors abbé laïc du monastère et installé un nouvel abbé, nommé Widbold.

15. BERTRAND de BROUSSILLON (Arthur), *op. cit.* note 14, n°III, p. 7 : « Ego Adela... dono... curtem a parentibus traditam, sitam in pago Belvacense, que vocatur Hudanisvilla (Hondainville en Beauvaisis)... concedo etiam...insulam, sitam in pago Andegavo, quam in dotalium mihi senior contulit, venerandus scilicet comes Gauzfredus, que Mons vocatur (l'Ile de Mont) ».

16. Geoffroi Grisegonelle et son épouse sont toujours qualifiés de façon flatteuse dans les chartes de l'abbaye. Voir BERTRAND de BROUSSILLON (Arthur), *op. cit.* note 14, t. I, p. 227 : « Gaufrido illustrissimo, pristina religioni in cenobio sancti Albini restauratore et quamdiu vixit loci advocato et defensore », et t. II, p. 409 : (Geoffroi) « qui statim, inde ejectis canonicis, monachos regulariter viventes intromisit, ac res sancti, quamdiu vixit, cum optima conjuge sua, Adela comitissa, ampliavit et custodivit ». En revanche, le nécrologe de l'abbaye (XII^e siècle) est très succinct « *Id. dec. Adela comitissa* ». BNF, ms. lat. 17126, fol. 268.

taire de la collégiale bourguignonne de Montréal-en-Auxois, fondée vers le milieu du xii^e siècle, donne à son fondateur Anséric III de Montréal la qualité de « *pater* ». De même, au xiii^e siècle, l'obituaire de la petite abbaye champenoise de Notre-Dame du Jardin-lez-Pleurs qualifie Marie, comtesse de Brienne « *mater et sublevatrix* »¹⁷.

On a noté aussi que les deux sœurs n'étaient pas « germanes ». Le sens à donner à « *germanus, germana* » n'est malheureusement pas toujours évident. S'il semble s'appliquer initialement à des frères ou sœurs ayant un père commun (quoiqu'Isidore de Séville ait soutenu qu'il impliquait une mère commune), il s'applique aussi couramment à des frères ou sœurs ayant en commun leurs deux parents¹⁸. Comment dès lors faut-il traduire « *soror non germana* » ? Si l'on retient la première acception du terme, on doit conclure que ces sœurs n'ont pas le même père, donc ne sont que sœurs utérines. Si l'on retient la seconde acception, on est tenté de conclure que ces sœurs n'ont qu'un seul parent commun, père ou mère, et si c'est le père qu'elles ont en commun, la conclusion est contraire à celle que la première acception nous conduirait à tirer. Au moins peut-on certainement dire que ces sœurs « non germanes » n'avaient qu'un seul parent commun et examiner, dans le cas particulier qui nous occupe, si l'on peut conclure quant à celui des deux parents qu'elles ont en commun.

Il n'y a pas unanimité parmi les érudits sur la place de la comtesse d'Anjou dans le lignage de Vermandois. Pourtant, deux autres

17. PETIT (Ernest), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Paris, Lechevalier, t. IV 1891, p. 414. Obituaire de la collégiale Notre-Dame de Montréal, 3 juillet : « *Dominus Ansericus, dominus de Monte regali, hujus ecclesie pater* » (*Ibid.*, t. V, p. 414). Cette référence m'a été aimablement communiquée par M. Edouard de Saint-Phalle. Dans l'obituaire du couvent de Notre-Dame du Jardin-lez-Pleurs (Marne), figure l'*obit* au 5 juillet de « *domina Maria comitissa de Brienne, mater et sublevatrix ecclesie istius de Jardins* » obituaires de la province de Sens, t. IV, Paris, 1924, Diocèse de Troyes, p. 432.

18. ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologia, lib. IX*, Paris, M. Reydellet, 1984, p. 203-205, prétend en effet donner à *germanus* le sens de frère utérin, se mettant en contradiction, comme le remarque l'éditeur, avec ce qu'il dit ailleurs, où il attribue à ce mot le sens de « né du même père et de la même mère » ; DEPOIN (Joseph), « Les relations de famille au Moyen Age », *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. 32, 1913, p. 60, nous dit : « Si le terme *germani* convient aux frères de père, par opposition aux *uterini*, s'il s'applique ainsi à des frères de lits différents, il n'est pas exclusif du sens juridique actuel : il peut désigner des enfants issus d'un même couple » ; LE JAN (Régine), *Famille et pouvoir dans le monde franc (vii^e-x^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 169, nous avertit qu'« il serait dangereux de fonder des reconstitutions généalogiques sur une opposition frère de père {*germanus*} et frère de mère {*uterinus*}, d'autant qu'en règle générale le demi-frère ou la demi-sœur était désigné par le terme *frater* ou *soror* ».

des généalogies de notre manuscrit sont très claires sur ce point : elles nous disent qu'Adèle, mère de Foulques Nerra, était la fille d'un Robert, lui-même fils d'un Herbert et frère d'une Liégarde¹⁹. Il ne paraît donc pas y avoir de doute : Adèle, première épouse de Geoffroi Grisegonelle²⁰, est une fille de Robert, l'un des derniers fils d'Herbert II de Vermandois et le frère de Liégarde épouse du comte de Blois Thibaut le Tricheur. Robert était comte de Troyes en 959²¹ et souscrit en 966 avec ce titre la charte par laquelle Geoffroi Grisegonelle installe des bénédictins à Saint-Aubin²². Et le comte Herbert qui souscrit en 974 est soit le frère de Robert, Herbert le Vieux, soit son fils Herbert le Jeune.

On sait d'autre part que Robert, dont Michel Bur fixe la naissance vers 931/934, avait épousé vers 949/950 Adélaïde dite *Werra*, fille cadette de Gilbert de Bourgogne²³ qui à cette dernière date était comte de Troyes²⁴. Telle est d'ailleurs la raison essentielle pour laquelle on considère aujourd'hui que Robert fut comte de Troyes à la mort de son beau-père (en 956) et non pas en tant qu'héritier de son père Herbert II²⁵. Il est donc chronologiquement tout à fait possible

19. Annexe n° 2. Généalogies n°II et n°VI de Halphen et Poupardin (voir note 11).

20. Geoffroi Grisegonelle eut une seconde épouse, Adélaïde veuve du comte Lambert de Chalon (mort en 978), dont il eut un fils nommé Maurice. Voir à cet effet, MABILLE (Emile), *Chroniques des comtes d'Anjou : une introduction*, Paris, J. Renouard, 1871, p. LXX et en dernier lieu SETTIPANI (Christian), « Les origines maternelles du comte de Bourgogne Otte-Guillaume », *Annales de Bourgogne*, t. 66, 1994, p. 42-43.

21. LALORE (Charles), *op.cit.* note 8, t. VII (Montieramey), n° 14, p. 959 : « *Gloriosissimum Treccassinæ urbis comitem Robertum...s. Roberti gloriosissimi comitis, s. Adelais, comitissæ, s. Erberti filii eorum* ».

22. BERTRAND de BROUSSILLON (Arthur), *op. cit.* note 14, t.1, n° II, p. 4. Le fait que le comte Robert de Troyes souscrive paraît bien indiquer que le mariage d'Adèle de Vermandois avec le comte d'Anjou était déjà célébré, ou au moins convenu.

23. ODORRANUS de SENS, *Opera omnia*, Paris, R.H. Bautier et M. Gilles, 1972, p. 94-96. « 956, *Obiit Giselbertus comes Burgundiorum, et honorem ejus cum filia nomine Leudgarde. Otto frater Hugonis ducis recepit. Aliam vero filiam, nomine Werram, duxit in matrimonium Robertus, comes Treccassinorum* ». Gilbert avait effectivement une fille nommée Adélaïde, citée en 942 : voir COURTOIS (Joseph), *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon (viii^e, ix^e, x^e, xi^e siècles)*, Dijon, Jobard, 1908, t. I, n°38 p. 59, juin 942 : « *s. Gisleberti comitis, qui hanc securitatem jussit scribere et firmare rogavit, s. Ermengardis que consensit, s. Adeleidis filie eorum, similiter que consensit* ». Pour la date de naissance de Robert, on se reportera à BUR (Michel), *La formation du comté de Champagne, v. 950- v. 1150*, Nancy, Université de Nancy II, 1977, p. 513.

24. LALORE (Charles), *op. cit.* note 8, t. VII (Montieramey), n°13 (950). A cette date, le comte Gilbert accorde à l'abbaye de Montieramey le domaine de Piney en Troiesin, avec le consentement du comte Engelbert I^{er} de Brienne, qui jusque là tenait ce domaine en bénéfice. Après ce dernier souscrit un comte Robert, qui doit être le futur successeur de Gilbert et apparemment déjà son gendre.

qu'Adèle, supposée être, comme Herbert le Jeune, issue de Robert et d'Adélaïde *Werra*, ait épousé Geoffroi Grisegonelle vers 966 : on sait d'ailleurs que l'aîné de leurs fils, Foulques, naquit vers 970²⁶. Décédée en 974, à peine âgée de 24 ans, Adèle laissait donc au moins deux fils en bas âge. Le comte Herbert présent lorsqu'elle teste en faveur de Saint-Aubin serait son frère Herbert le Jeune.

Cette filiation a toutefois été mise en doute par d'éminents historiens²⁷ qui voient dans la comtesse d'Anjou une sœur, et non pas une fille, de Robert de Troyes. Les « Généalogies angevines » seraient inexactes sur ce point. La raison essentielle alléguée pour la contester étant que, si la mère de Foulques Nerra était issue de Robert, on ne comprendrait pas que, à l'extinction de la descendance masculine de Robert (1019/1021), sa succession ait été attribuée à Eudes II de Blois, petit-fils de Liégarde, sœur de Robert, et non pas à Foulques Nerra, petit-fils de Robert. Aujourd'hui encore, les deux thèses ont des partisans²⁸.

Nous n'avons pas l'ambition de résoudre ce difficile problème et d'ailleurs notre interprétation de « *matris vestre* » ne semble pas *a priori* dépendre de la thèse que l'on retient.

En premier lieu, si ayant accepté que « *soror matris vestre* » signifie que Windesmode, fille d'une comtesse *Adala*, était la sœur d'Adèle comtesse d'Anjou, nous admettons que le terme « *non germana* » signifie qu'elles n'ont que leur mère en commun, il doit en résulter que la comtesse d'Anjou était aussi une fille (homonyme ?) de la comtesse *Adala*. Mais bien qu'il n'y ait pas de preuve formelle qu'Adélaïde *Werra*, fille de Gilbert de Bourgoigne et d'Ermengarde, soit bien la mère de la com-

25. Cette thèse a été soutenue avec succès en premier lieu par WERNER (Karl-Ferdinand), « Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9-10 Jahrhundert) », dans *Die Welt als Geschichte*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 1960, p. 107-115 ; traduction : *Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^e-X^e siècles)*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2004, p. 225-241, qui a observé que la qualité de comte de Troyes donnée à Herbert II par sa fille Liégarde, dans le Cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres, résultait d'une interpolation pratiquée dès le milieu du *x^e* siècle. Il a été suivi par BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 106.

26. Voir à ce sujet et en dernier lieu SETTIPANI (Christian), *op. cit.* note 20, p. 44.

27. LOT (Ferdinand), *Etudes sur le règne de Hugues Capet et la fin du *x^e* siècle*, Paris, E. Bouillon, 1903, p. 403-413 ; BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 117, se rallie sur ce point à l'opinion de Ferdinand Lot, en dépit de la position prise par WERNER (Karl-Ferdinand), « Die Nachkommen Karls des Grossen », dans *Karl der Grosse*, t. IV, Düsseldorf, 1967, p. 474, en faveur des généalogies angevines, en dépit aussi du fait (que Michel Bur accepte) que l'on connaît une autre Adèle fille d'Herbert II : l'épouse du comte Arnoul de Flandre.

28. Comme Karl-Ferdinand Werner, SETTIPANI (Christian), *La préhistoire des Capétiens*, Villeneuve d'Ascq, P Van Kerrebrouck, 1993, p. 233, continue à suivre le généalogiste angevin.

tesse d'Anjou, le fait que cette dernière ait donné à une de ses filles (celle qui épousa le comte Conan de Bretagne) le nom d'Ermengarde, rend très probable que ce soit bien le cas²⁹. Dans ce cas la comtesse d'Anjou n'a pas la même mère que Windesmode et le terme « *soror non germana* » ne peut que signifier qu'elles ont le même père.

Si l'on accepte que ce père commun est Robert de Vermandois, le mariage dont est issu Windesmode peut être soit le premier, soit le second si Robert a survécu à Adélaïde *Werra*, ce que nous ignorons³⁰. Si ce mariage est le premier, il doit se placer avant 950, date à laquelle Robert semble être déjà marié à Adélaïde *Werra*. Mais, né vers 931/934, Robert eût été bien jeune pour convoler une première fois avec *Adala*, fille d'Humbert de Salins, qui serait décédée avant 950 en lui laissant pour fille Windesmode. Ce n'est pas impossible chronologiquement, mais Windesmode serait alors née au plus tard en 949 (et non pas vers 970) et le fait que son petit-fils Gautier de Brienne ne soit né que vers 1035, soit une durée de 86 ans pour deux générations, rend cette hypothèse bien peu vraisemblable.

Toutefois, une difficulté pourrait être soulevée pour admettre un second mariage de Robert de Troyes. Par une charte non datée (966/986), une certaine comtesse *Willa* donne à l'abbaye de Montieramey un alleu en Beaunois, non autrement précisé, pour le repos de l'âme de son époux Hugues et en mémoire de ses fils, à savoir l'archevêque de Vienne Thibaut (intrônisé en 957/964), Hubert et Garnier (ce dernier décédé)³¹. Il s'agit de la belle-sœur de Richard comte de Troyes en 926³². Dès 927, avec son second époux Hugues et ses fils Boson et Garnier, elle donnait à la même abbaye des serfs à Jeugny en Troiesin³³. Or sur la charte de donation en Beaunois, à côté des souscriptions de l'archevêque Thibaut et du comte Hubert, on note celle d'une comtesse Adélaïde, et plus loin celle d'un comte Herbert³⁴. Qui sont ces deux derniers ?

29. On peut ajouter que le nom Ermengarde fut aussi donné par Foulques Nerra à sa fille, celle qui épousa Geoffroi de Château-Landon et qui, en l'absence d'un héritier chez son frère Geoffroi Martel, assura la continuité du lignage.

30. Voir note 36.

31. GIRY (Arthur), « Documents carolingiens concernant l'abbaye de Montieramey (820-986) », *Etudes d'histoire du Moyen-Age dédiées à Gabriel Monod*, Paris, 1896, n° 31, donne la date 967/986. La charte est donnée sous le règne de Lothaire, d'où le *terminus ad quem* de 986. Le *terminus ad quo* (date supposée de la mort de Robert) doit être corrigé en 966, date de la dernière apparition connue de celui-ci.

32. *Ibidem*, n°26.

33. *Ibidem*, n°27.

34. Charte citée note 31 : « *s. Theutboldi archiepiscopi, s. Huberti comitis qui consensit, ...s. Adeleidae comitissae, ...s. Eriberti comitis.* »

La tentation est grande d'identifier Adélaïde à la fille de Gilbert de Bourgogne, épouse du comte Robert de Troyes, et le comte Herbert à son fils et successeur, dit Herbert le Jeune³⁵, et donc d'attribuer l'absence de Robert au fait qu'il était déjà décédé³⁶. Adélaïde *Werra* serait donc restée veuve.

A notre avis cependant, cette conclusion n'est pas la seule possible. L'identité de cette comtesse Adélaïde souscriptrice de la donation de *Willa* est loin d'être évidente.

De surcroît, en admettant que les souscripteurs soient bien Adélaïde *Werra* et son fils, l'absence du comte Robert peut avoir d'autres causes que son décès : voyage, expédition lointaine, maladie. On pourrait prétendre aussi que sur cette charte donnée à Feuchères en Lassois ayant pour objet la donation d'un bien en Beaunois, son absence vient de ce qu'il n'avait rien à y faire. Au contraire il est à peu près certain qu'Adélaïde *Werra* (et donc son fils Herbert) appartenaient au lignage de l'archevêque Thibaut, celui du père de ce dernier, Hugues, époux de *Willa* et de son oncle Richard comte de Troyes : en effet, le père d'Adélaïde *Werra*, Gilbert de Bourgogne et Richard comte de Troyes sont régulièrement associés par Flodoard³⁷. Gilbert fut investi du Beaunois, après son père Manassès l'ancien, « *alter ego* » du duc Richard le Justicier³⁸. Une parenté proche entre ce Manassès et Garnier, comte de Troyes et père de Richard, est d'autant plus probable qu'un autre fils du comte Garnier était nommé Manassès³⁹. A ces remarques, faites depuis longtemps⁴⁰, on peut ajouter que le fait que Gilbert ait pu conserver le comté de Troyes après 936, lorsque Hugues le Grand étendit son autorité sur une grande partie de la Bourgogne⁴¹, suggère qu'il y avait un droit héréditaire. Quant à Herbert le Jeune, il a pu être titré comte du vivant de son père, par exemple au titre de Meaux.

35. Voir à son sujet et en dernier lieu SETTIPANI (Christian), *op. cit.* note 28, p. 234.

36. C'est la conclusion de LOT (Ferdinand), *op. cit.* note 27, p. 403. Et aussi celle de WERNER (Karl-Ferdinand), *op. cit.* note 25, p. 235-236.

37. FLODOARD, *Annales*, Paris, A. Picard, 1905 ; pour les années 931 p. 48 et 932 p. 52.

38. DHONDT (Jean), *Etudes sur la naissance des principautés territoriales en France (IX^e-X^e siècles)*, Brugge, De Tempel, 1948, p. 160-165.

39. Manassès, archevêque d'Arles, puis notamment archevêque de Milan. (vers 920-966).

40. MANTEYER (Georges de), *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne*, Rome, P. Cugianni, 1899, p. 458 ; WERNER (Karl-Ferdinand), *op. cit.* note 25, p. 231-235 ; SETTIPANI (Christian), *op. cit.* note 20, p. 50, évoque « la parenté agnatique probable de Gilbert de Bourgogne et de la souche du comte Garnier ».

41. DHONDT (Jean), *op. cit.* note 38, p. 164. Mais Dhondt conclut à tort que le Troësin fut alors confié à Herbert II de Vermandois ; voir note 25.

Par ailleurs, une autre hypothèse, assez séduisante, peut être faite concernant cette comtesse Adélaïde qui souscrit la charte de *Willa*. Christian Settipani⁴², cherchant à élucider l'origine d'Adélaïde épouse du comte Lambert de Chalon (morte en 978), a suggéré qu'elle pourrait être une fille de notre *Willa* et d'Hugues de Vienne. Ses arguments sont en premier lieu onomastiques : cette filiation expliquerait en effet le nom de son fils Hugues, comte de Chalon et évêque d'Auxerre et celui de son petit-fils Thibaut comte de Chalon, issu de sa fille Mathilde. On sait en outre qu'Adélaïde, puis Mathilde, avaient fait des donations à Gevrey en Beaunois à l'abbaye de Cluny⁴³. Si l'on accepte cette suggestion, c'est en tant que fille de *Willa*, de sœur de l'archevêque Thibaut et du comte Hubert, que la comtesse de Chalon aurait été amenée à souscrire après eux la donation à Montieramey. Les biens donnés par leur mère *Willa* en Beaunois et auparavant en Troiesin, appartenaient vraisemblablement à son douaire⁴⁴.

Dans une quelconque de ces hypothèses, rien ne s'oppose à ce que Robert de Troyes ait contracté vers 970 un second mariage avec *Adala*, fille d'Humbert de Salins, mariage dont serait issue Windesmode.

Pour être complet, nous devons examiner l'hypothèse, écartée précédemment, selon laquelle les comtesses d'Anjou Adèle et Windesmode auraient pour mère commune non pas Adélaïde *Werra*, mais *Adala*, fille d'Humbert de Salins. Robert de Vermandois devrait alors avoir contracté un mariage avec la mère, restée veuve, de Windesmode et c'est de ce mariage que serait née Adèle, future comtesse d'Anjou. Mais Adélaïde *Werra*, épouse de Robert vers 950 et mère d'Herbert le Jeune, vivait

42. SETTIPANI (Christian), *op. cit.* note 20, p. 49-50.

43. BERNARD (Auguste) et BRUEL (Alexandre), *op. cit.* note 8, n°2693 et 2722.

44. La seule chose certaine que l'on sache, au sujet de la comtesse *Willa*, est qu'elle était une nièce du roi de Bourgogne, « *Burgundionis regis nepotem* ». MANTEYER (Georges de), *op. cit.* note 40, Notes additionnelles, Paris, Bouillon, 1901, p. 265. Son nom peu fréquent impose qu'elle appartienne au lignage de la reine *Willa*, épouse du roi Rodolphe I^{er} et fille très probable du roi de Provence Bосon et de la carolingienne Ermengarde, dont le mariage n'eut lieu qu'en 876. La comtesse *Willa* était-elle une nièce de Rodolphe II ? Comme en 927 elle avait déjà été mariée deux fois, avec deux enfants, elle était sans doute née avant 910. Dans ces conditions, on doit probablement exclure qu'elle soit une petite-fille de Rodolphe I^{er} et de la reine *Willa*, la naissance de celle-ci pouvant être située vers 880. Mais elle pourrait être une fille du frère de la reine *Willa*, l'empereur Louis l'Aveugle, issue du second mariage de celui-ci avec une Adélaïde, qui du fait qu'elle eut un fils nommé Rodolphe, semble être elle-même issue d'un premier mariage de Rodolphe I^{er} ; voir SETTIPANI (Christian), *op. cit.* note 28, p. 379. Et dans ces conditions elle serait une petite-fille du roi Bосon, également une petite-fille de Rodolphe I^{er} (et aussi sa nièce par alliance) et une cousine de Rodolphe II (le terme de *nepotem* pouvant s'appliquer dans les trois cas !). Le nom de sa fille présumée, la comtesse de Chalon Adélaïde, se trouverait ainsi expliqué.

encore en 959⁴⁵, de sorte qu'il est impossible que la comtesse d'Anjou, décédée en 974 avec plusieurs enfants, soit issue d'un second mariage de Robert. Si ce dernier a contracté un autre mariage, c'était nécessairement le premier et nous pouvons répéter pratiquement tout ce que nous avons dit plus haut : né vers 931/934, Robert eût été bien jeune pour convoler une première fois avec Adèle de Salins, déjà mère de Windesmode, et qui serait décédée avant 950, lui laissant pour fille Adèle, future comtesse d'Anjou. Ce n'est pas chronologiquement impossible, mais la naissance de Windesmode devrait être encore avancée, peut-être vers 945, alors que son petit-fils Gautier de Brienne est né, semble-t-il, vers 1035. Quatre-vingt-dix ans pour deux générations. Ce n'est pas vraisemblable.

Supposons maintenant qu'Adèle d'Anjou soit une sœur, et non une des filles de Robert. Elle pourrait être issue d'un second mariage tardif d'Herbert II (mort en 943) avec une *Adala* fille d'Humbert de Salins, elle-même remariée après 943 avec un inconnu, union d'où serait issue Windesmode. Ici, c'est bien leur mère qu'auraient en commun les deux sœurs, mais une mère qui serait née au plus tard vers 925, alors que l'on a situé la naissance d'Humbert I^{er} de Salins vers 915. Et dans ce cas, de nouveau, la naissance de Windesmode serait à situer plutôt vers 950/960 que vers 970. La chronologie ne plaide donc pas en faveur de cette hypothèse. Ceci dit, si le généalogiste s'est trompé en faisant de la comtesse d'Anjou une fille de Robert, il a pu aussi se tromper en faisant une fille d'Humbert I^{er} de Salins de la comtesse *Adala* et celle-ci est peut-être cette fille d'Aubri I^{er} de Mâcon, nommée *Attala* comme sa mère, que l'on voit souscrire en 944 avec ses frères Liétaud et Humbert⁴⁶.

Sous un autre aspect, il n'y aurait plus de raison dans cette hypothèse, de placer la naissance de cette Adèle II, comtesse d'Anjou, vers 928/930, comme l'a proposé Michel Bur⁴⁷. Elle pourrait être née vers 940. Encore une enfant à la mort de son père, elle aurait épousé le comte d'Anjou à une époque inconnue et aurait atteint la trentaine au moment de la naissance de son fils aîné Foulques. Mais on ne voit pas pourquoi le comte de Troyes Robert, supposé être le demi-frère de la comtesse d'Anjou, aurait assisté à l'installation de moines à Saint-Aubin en 966 par Geoffroi Grisegonelle, cette présence étant bien plus naturelle si Robert

45. Voir note 34.

46. Voir note 8. Observons que, si cette hypothèse est la bonne, la comtesse *Adala* serait en 944 tout récemment veuve d'Herbert II (mort en 943).

47. BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 513.

était son beau-père (il est vrai qu'il avait pu être le tuteur de sa demi-sœur). On ne voit pas non plus comment l'usage du nom Ermengarde se serait introduit dans le lignage d'Anjou. En sens inverse, reconnaissons que le fait que la comtesse d'Anjou ait hérité de ses parents des biens en Beauvaisis⁴⁸ s'explique mieux si elle est fille d'Herbert II que si elle est une fille de Robert, que l'on ne voit jamais possessionné dans cette zone, apparemment échue à sa sœur Liégarde à la mort de leur père⁴⁹.

En conclusion, notre interprétation du « *matris vestrae* » nous paraît plutôt conforter l'hypothèse selon laquelle la comtesse Adèle serait une fille de Robert de Vermandois et d'Adélaïde Werra, comme nous le dit le généalogiste angevin ; nous partageons avec Christian Settipani⁵⁰ le doute qu'il soit « raisonnable d'écarter un renseignement précis en faveur d'un raisonnement qui peut être erroné du fait de paramètres qui nous seraient restés inconnus »⁵¹. Dans ces conditions, il convient de tra-

48. Voir note 15 Hondainville en Beauvaisis.

49. Le comte de Blois Eudes II, petit-fils de Liégarde, se dessaisira en 1015, en faveur de l'évêque de Beauvais, de droits importants dépendant du *comitatus* de cette cité. Et Eudes I^{er} était déjà possessionné dans la banlieue de Beauvais. Voir à ce propos BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 156. Mais qu'en était-il auparavant ? Herbert le jeune aurait-il cédé des droits en Beauvaisis, hérités de son père, à son cousin Eudes I^{er} ?

50. Voir note 28.

51. Au nombre de ces paramètres qui peuvent nous être restés inconnus (ou simplement mal connus), on peut citer par exemple l'attitude du comte Herbert le Vieux, fils d'Herbert II, qui resté sans descendance, pourrait bien, quelque temps avant sa mort (980/984), avoir adopté son neveu Eudes I^{er} de Blois, fils de sa sœur Liégarde et de Thibaut le Tricheur, (mort vers 977) ; ce dernier serait ce comte Eudes qui souscrit après lui en 980 une charte de Montier-en-Der : « *s. domni Odonis comitis, filii sui* » ; LALORE (Charles), *op. cit.* note 8, t. IV (Montier-en-Der), n°16 ; MABILLON (Jean), *Annales Orrdinis S. Benedicti*, Paris, L. Venturini, 1739-1745, t. III, p. 721 ; BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 113. Il est vrai que le Cartulaire lui-même (ADHM, 7 H 1, fol. 28 v°) ne donne que « *s. domni Odonis comitis sui* », ce qui, pense WERNER (Karl-Ferdinand), *op. cit.* note 27, t. IV, p. 462, suffit à assurer qu'il s'agit bien d'Eudes I^{er}, impossible de savoir si Mabillon a pris l'initiative de préciser « *filii sui* » alors que « *nepotis sui* » aurait été plus approprié ; (SETTIPANI (Christian), *op. cit.* note 28, p. 230), ou s'il s'est appuyé sur une source autre que le Cartulaire. D'une telle « adoption » a pu naître cette « équipe », pour reprendre l'expression de Michel Bur, formée par les deux neveux et héritiers d'Herbert le Vieux (Herbert le Jeune, fils de Robert, et Eudes I^{er}, fils de Liégarde), qui pratiqueront une politique étroitement concertée jusqu'à la mort d'Herbert le Jeune, vers 995, ce que poursuivront leurs fils respectifs Etienne fils d'Herbert, et Eudes II, que l'on voit par exemple agir ensemble pour faire restituer Vosnon en Troiesin à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon ; CHEVRIER (Georges) et CHAUME (Chanoine Maurice), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, Bernigaud et Privat, 1943, n°224 ; bien que l'on ne puisse pas en déduire un partage entre eux de l'autorité comtale en Troiesin, comme le souligne BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 125. Compte tenu de ce passé, au moment de la mort sans héritier

duire « *soror non germana* » par « sœur née d'un autre lit » et conclure que Robert a contracté, après la mort d'Adélaïde *Werra*, un second mariage avec une fille d'Humbert de Salins nommé *Adala*, d'où est issue Windesmode. On n'explique pas ainsi cependant, que la comtesse d'Anjou ait hérité de ses parents un bien en Beauvaisis.

L'hypothèse selon laquelle cette dernière serait une sœur, et non une fille de Robert, répond au moins à cette dernière question. Elle ne peut être totalement exclue : la comtesse d'Anjou serait, dans ce cas, issue d'un tardif mariage d'Herbert II avec la fille d'Humbert I^{er} nommée *Adala*, qui restée veuve, aurait contracté un second mariage avec un inconnu, dont serait née Windesmode, vers 960/970. Les deux sœurs auraient ici la même mère. Mais la naissance d'*Adala* devrait alors être située vers 925 au plus tard : il faudrait y voir plutôt la sœur d'Humbert I^{er} (mentionnée en 944⁵²) que sa fille. La vraisemblance d'une alliance d'Herbert II de Vermandois, vers 940, avec la fille d'Aubri de Mâcon (père de Liétaud de Besançon et d'Humbert de Salins) est aussi une vraie question. Quoique les chroniqueurs soient absolument muets sur les dernières années de la vie d'Herbert II, un second mariage de quelqu'un d'aussi marquant que lui, avec la fille d'un personnage secondaire, quoique de famille comtale et relevant au moins en partie du royaume de

d'Etienne, le roi Robert, qui disposait d'un droit absolu d'agrément, dès lors qu'il choisissait le candidat dans le lignage de son prédécesseur, venait de donner à Eudes II, fils de sa bien-aimée Berthe, le titre de comte palatin (1021) porté avant lui par Herbert le Vieux, restait dans la même logique en investissant Eudes de la succession d'Etienne, quelles que soient les considérations de « proximité dans la parenté ». Il faut noter aussi que dans la succession d'Etienne, le cas du comté de Troyes était particulier : ce n'était pas un comté vermandisien, mais un comté bourguignon. Etienne le tenait de son aïeule, Adélaïde *Werra*, fille de Gilbert de Bourgogne. Donc aucune fille d'Herbert II, ni Liégarde, ni l'hypothétique Adèle II, ne pouvait transmettre un droit à ce comté. Mais à ce point se pose une autre question : Thibaut le Tricheur, époux de Liégarde, n'était-il pas issu (par son père ou par sa mère) des anciens comtes de Troyes du lignage de Garnier et Richard ? On sait en effet que Thiberge, mère de Richard comte de Troyes en 926, était la fille d'un Thibaut. Et aussi que le Tricheur avait pour frère Richard, archevêque de Bourges (955-964), tous deux fils d'une Richilde et de Thibaut, vicomte puis comte de Tours. Or ce dernier apparaît en Touraine à partir de 908, apparemment transféré de Bourgogne et installé à Tours par le duc Robert. voir WERNER (Karl Ferdinand), *op. cit.* note 25, p. 47 et p. 171. N'était-il pas un frère de Richard, comte de Troyes jusqu'en 936 au moins ? Dans la même voie, MANTEYER (Georges de), *op. cit.* note 40, t. I, p. 459, avait signalé que, selon une ancienne chronique des archevêques de Bourges, l'archevêque Richard était le fils de Richard comte de Troyes et de Richilde. Cette affirmation, non justifiée, ne serait admissible que si l'archevêque était issu d'un premier mariage de Richilde avec Richard de Troyes. Elle trouve peut-être sa source dans une charte de 980 environ, analysée par BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 242, qui montre la mère du Tricheur ayant des possessions en Troiesin. Il ne s'agit là, cependant, que d'indications de recherche, les origines du vicomte de Tours Thibaut et de son épouse Richilde restant encore, si possible, à préciser.

52. Voir note 8.

Bourgogne, apparaît comme assez surprenant⁵³. On ne peut pas faire les mêmes réflexions à propos de Robert de Troyes : nous y reviendrons dans un instant.

Il ne devrait échapper à personne que si Windesmode était bien une demi-sœur d'Adèle comtesse d'Anjou, son arrière-petite-fille, la fille de Gautier de Brienne, se trouvait être d'une autre façon, parente de Foulques le Réchin, lui-même arrière-petit-fils d'Adèle comtesse d'Anjou et ceci d'une façon encore un peu plus proche (degré 4-4) que celle mise en évidence par le généalogiste de Saint-Aubin (degré 5-6). Cela condamne-t-il notre interprétation de « *matris vestre* » ? Nous ne le pensons pas. Le généalogiste mandaté par l'abbé de Saint-Aubin a pu pécher par inattention ou rester volontairement discret sur une liaison généalogique qui mettait en cause le couple « éminent bienfaiteur » du monastère sans toutefois pouvoir éviter, vu la notoriété de la comtesse Adèle d'Anjou, de mentionner qu'elle était une sœur de Windesmode, même si ses mandants, de leur côté, pouvaient sans difficulté en déduire une consanguinité s'ajoutant à celle qui prenait sa source chez les comtes de Mâcon. D'ailleurs, qui sait si le Réchin n'a pas été trop heureux de voir multipliés les motifs de rupture de son union avec la fille du comte de Brienne ?

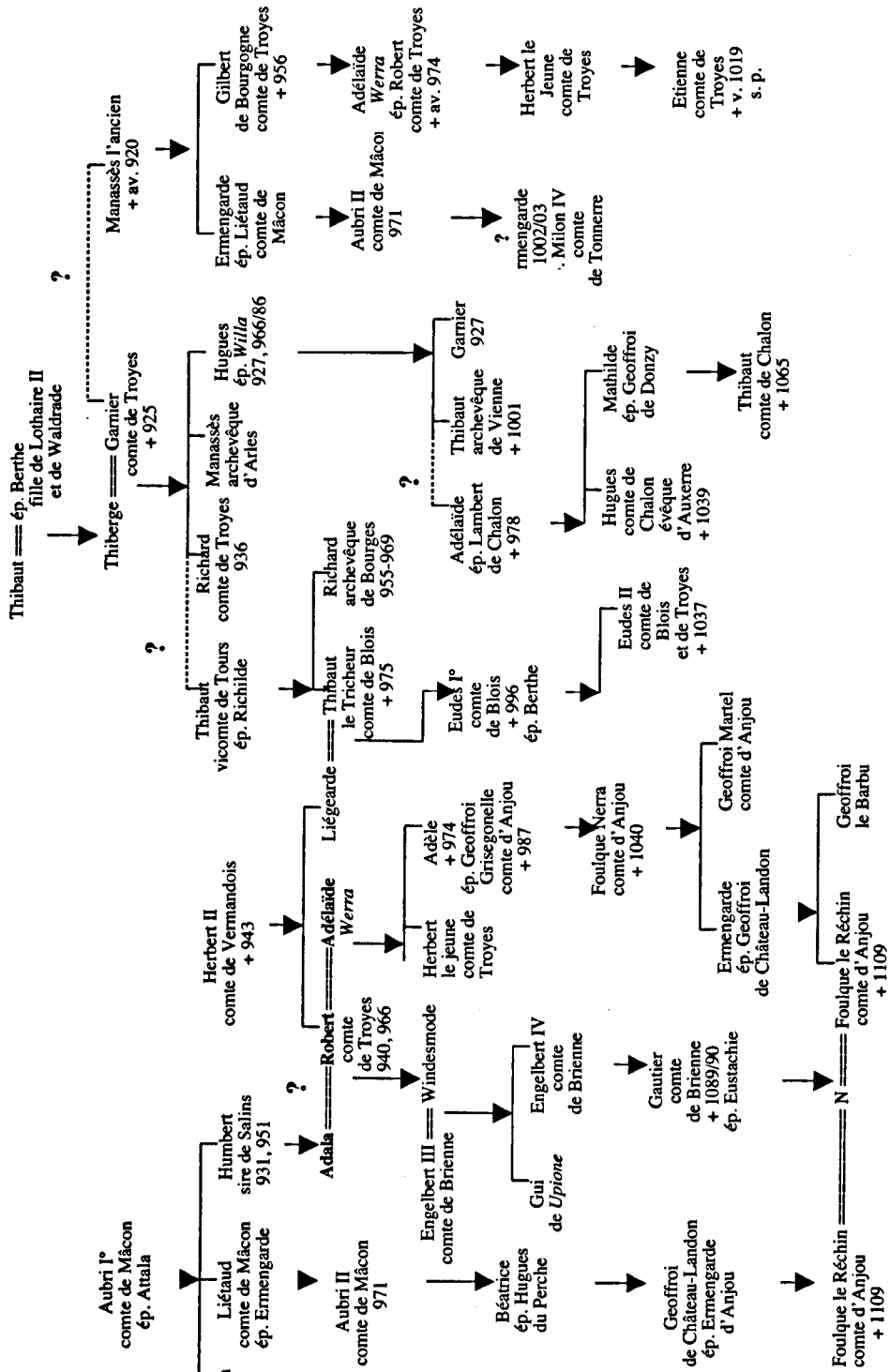
Cette probable seconde alliance du comte Robert nous amène à une conclusion assez intéressante. Robert aurait ainsi épousé en secondes noces une nièce du comte Liétaud II de Mâcon, après avoir pris pour première épouse une nièce de la comtesse Ermengarde, épouse de Liétaud II (dont on sait qu'elle était la sœur de Gilbert de Bourgogne). Faut-il donner à cette fidélité au couple comtal de Mâcon une signification politique ? C'est bien probable. Nous avons été amené, dans un autre travail⁵⁴ à suggérer qu'en Lassois, comté voisin du Troiesin, Liétaud II de

53. Le seul argument que nous ayons pu bâtir pour expliquer un tel mariage est le rapprochement opéré par Herbert II avec Hugues le Grand, à partir de 940 et leur alliance commune avec l'empereur Otton I^{er}. Voir, BUR (Michel), *op. cit.* note 23, p. 95. Ceci a pu déterminer Herbert II à nouer une alliance matrimoniale dans le royaume de Bourgogne, dont l'empereur assurait alors la tutelle, ayant mis la main sur le jeune roi Conrad, qu'il gardera en semi-captivité jusqu'en 942. Ce personnage hors du commun fut-il tenté, *in extremis*, par une aventure bourguignonne ?

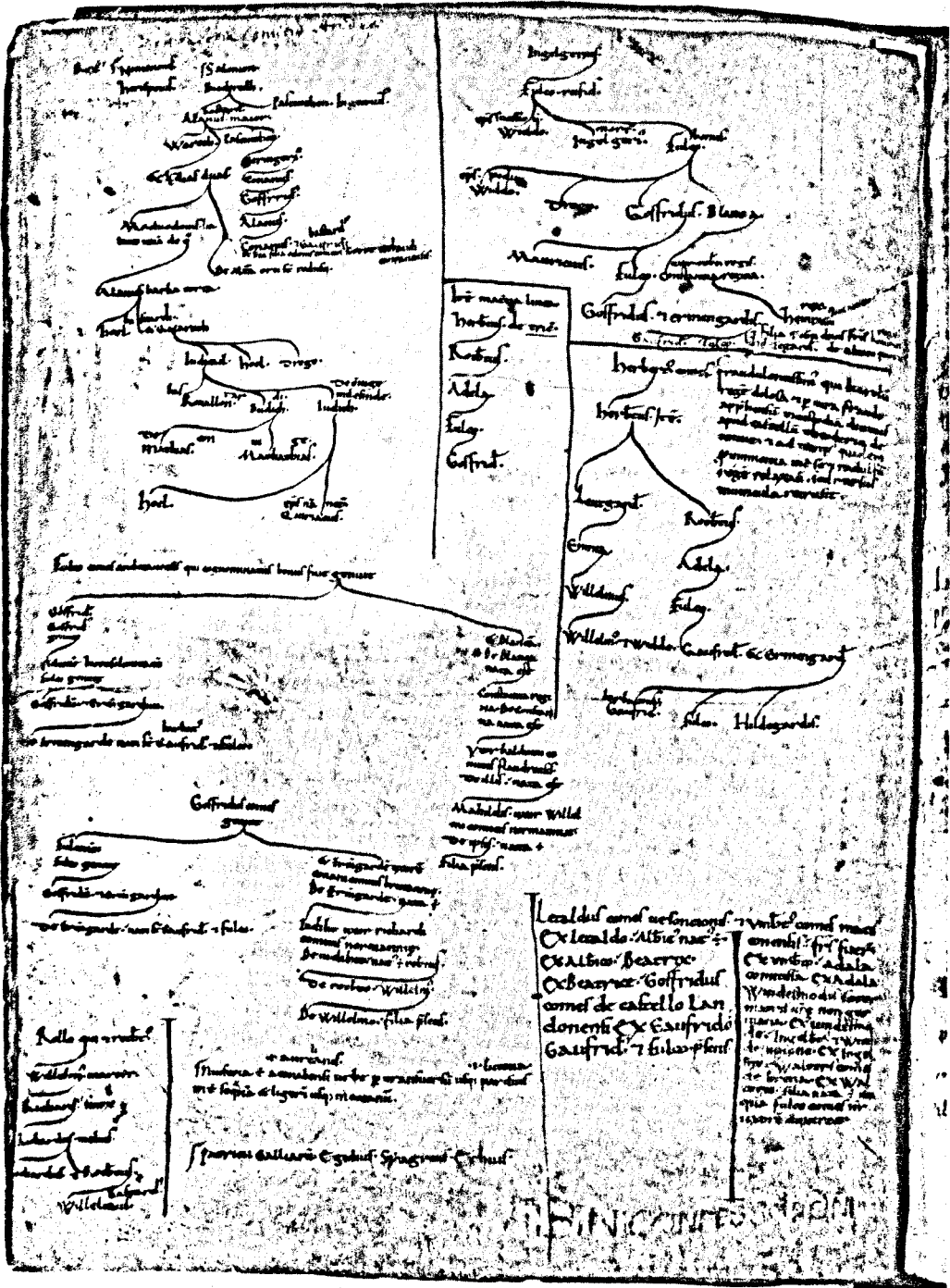
54. MATHIEU (Jean-Noël), « Nouvelles recherches sur les premiers comtes de Tonnerre et de Bar-sur-Seine », *Bulletin annuel de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois*, 1999, n°51.

Mâcon a pu, par son épouse Ermengarde, fille de Manassès de Chalon, succéder à ce dernier (ou à son fils Manassès le Jeune), au moins dans la partie nord du comté (Bar-sur-Seine), tandis que l'autre fils de Manassès, Gilbert, conservait le comté de Troyes. Le choix fait par Robert de Troyes, pour prendre une seconde épouse, traduit peut-être sa volonté de maintenir un lien aussi étroit que possible avec les maîtres de Bar-sur-Seine, comté voisin de celui de Troyes. Le mariage, vers la fin du x^e siècle, de Windesmode, selon nous demi-sœur du comte de Troyes Herbert le Jeune, avec l'un de ses principaux vassaux, Engelbert III de Brienne, aurait donc aussi une signification politique.

Jean-Noël MATHIEU



Annexe I : Les liens familiaux de Windesmode, comtesse de Brienne.



Annexe 2 : Biblioteca Apostolica Vaticana, Manuscrit Regina lat. 1283, fol. 65 v°. Propriété et copyright appartenant à la Biblioteca Apostolica Vaticana.

<p> Lecaldus comes uelonicus. ⁊ vmbertus comes mact Ex lecaldo. Albie nax Ex Albio. Beatrix Ex Beatrix. Gosfridus comes de castello Lan donensi Ex Gaufrido Gaufrid. ⁊ hila. pfer. </p>	<p> onensis. fr. fuer. Ex vmberto. Adala comissa Ex Adala Wundesmodis soror mansure non ger mana Ex undesmo de. Ingebe. ⁊ Wund de. upiene. Ex Inge bro. ⁊ alteri comit de brene. Ex Wal terio filia nax. ⁊ ita quia folco comes in uxore duxerit. </p>
--	--

I. D. N. I. C. O. N. F. E. S. S. O. R. O. N. I.

Annexe 3 : Biblioteca Apostolica Vaticana, Manuscrit Regina lat. 1283, fol. 65 v° (détail).
 Propriété et copyright appartenant à la Biblioteca Apostolica Vaticana.